



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réparation automobile

Question écrite n° 119359

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur la situation du marché français des pièces automobiles. En effet, dans la mesure où ce marché est structuré autour du monopole des constructeurs, il connaît une inflation constante du coût des pièces qui pénalise le consommateur. Une étude de l'association de consommateurs UFC-Que choisir montre que les prix des pièces détachées ont augmenté en France de 28,7 % entre 2001 et 2009 alors que, durant la même période, les prix à la consommation n'ont varié que de 13,9 %. L'ouverture du marché français des pièces détachées de carrosserie à la concurrence pourrait à la fois faire baisser le prix des pièces détachées de façon bénéfique pour les consommateurs, mais également être une opportunité pour les équipementiers, sous-traitants de la filière automobile et acteurs de l'après-vente. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer la position du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119359

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10705

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)